

AGNÈS JULLIAN (TECHNILUM)

## « L'innovation passe par des services intégrés »

Les solutions d'éclairage connecté permettront de réellement prendre en compte les nouveaux usages et besoins des collectivités. Si, pour l'instant, ces installations n'en sont encore qu'aux balbutiements, les perspectives sont grandes.



© Technilum - Hugo Da Costa

Nouveau point d'entrée vers le cœur du village ancien de Sérignan (Hérault) : la passerelle Saint Roch. Les mâts support projecteurs Structure K, installés sur le parking et les alentours de la passerelle, intègrent différents services connectés Smart-In-Site, dont des caméras de vidéo-surveillance et des haut-parleurs.

Pour la présidente de Technilum, l'abaissement du niveau lumineux et la programmation des éclairages représentent les premières solutions d'éclairage connecté, en limitant, au maximum, les éventuelles nuisances lumineuses, tout en assurant sécurité et confort. Mais sont également possibles les intégrations de services plus élaborés, tels que l'information en temps réel, l'aide au parking, l'enregistrement de données climatiques. « Nous croyons fermement que l'innovation passe par ces services intégrés ; la rationalisation des réseaux et la mutualisation des émergences au sein de l'espace public devant être repensée, globalement », estime Agnès Jullian.

Au-delà de la connectivité et de l'efficacité lumineuse, le mobilier d'éclairage public se doit aussi de soutenir l'attractivité des centres urbains, de jour comme de nuit. D'où l'aspect esthétique fondamental dans le choix d'un mobilier, qualité, design et durabilité devant faire partie du contrat ! Dernier point, important pour les usagers, concitoyens comme élus : la recherche d'un cercle économique vertueux, auquel l'éclairage public peut participer s'il joue le jeu de la production *made in France*.

### PUBLIC OU URBAIN ?

La notion d'éclairage public n'est-elle pas devenue trop limitative ? N'est-il pas préférable d'utiliser le concept d'éclairage urbain ? À cette question, Agnès Jullian partage le fait que le terme « éclairage public », très large, englobe des réalités bien différentes selon

les espaces. Il semble préférable de différencier l'éclairage urbain de l'éclairage périphérique (plutôt que rural). Le premier peut finalement trouver des similitudes entre une mégapole et un cœur de village : un mobilier d'éclairage au design différenciant permettant, par exemple, de valoriser autant un centre bourg qu'une avenue emblématique. Bien entendu, il faudra adapter l'ensemble aux circulations et aux usages.

Pour sa part, Technilum se définit comme fabricant de mobilier urbain d'éclairage depuis plus de 20 ans... « Nous n'avons d'ailleurs jamais utilisé les termes de "poteaux" et "gamelles" pour parler de nos fabrications qui, à leur échelle, jouent un rôle indéniable dans tout processus de valorisation urbaine », souligne Agnès Jullian.

### LES LIMITES DE LA NUMÉRISATION ?

L'usage est primordial, l'étude en amont des besoins réels (et non supposés) des usagers est indispensable. Les développements doivent se faire en concertation avec la population concernée, à l'échelle du quartier réhabilité : quelles sont les habitudes des habitants (trajets, horaires...) ? Comment adapter la programmation lumineuse ? Quels services numériques peuvent faciliter la vie des usagers ? L'aménagement représentant un tout, les équipes pluridisciplinaires s'imposent. Urbaniste, concepteur/trice lumière, architecte, paysagiste, fabricant : chacun apporte un point de vue éclairant et aide élus et habitants à co-construire l'aménagement voulu ! « Une chose est certaine : sans humain, le numérique n'est rien ! », conclut la présidente de Technilum. ■



© Service Communication - Ville de Vias

L'avenue de la Méditerranée à Vias (Hérault). Conçus spécialement, les candélabres sont ornés d'un motif en aluminium ajouré et mis en valeur par un rétro-éclairage intérieur bleu. Équipés de luminaires LED à basse consommation, ils offrent également des services connectés Smart-In-Site tels que caméras et haut-parleurs, parfaitement intégrés aux mâts.



© Service Communication - Ville de Vias